



Cent neuvième session

EB109.R1

Point 3.5 de l'ordre du jour

16 janvier 2002

Evaluation de la performance des systèmes de santé

Le Conseil exécutif,

Prenant note de la résolution EB107.R8 sur l'évaluation de la performance des systèmes de santé ;

Ayant examiné le rapport « Evaluation de la performance des systèmes de santé : rapport du groupe d'examen collégial » ;¹

Appréciant les suggestions du groupe consultatif sur l'évaluation de la performance des systèmes de santé concernant le calendrier pour l'achèvement du prochain rapport, à savoir que le Secrétariat pourrait rédiger un rapport de nature différente en octobre 2002 qui récapitulerait l'action entreprise comme suite à la résolution EB107.R8 en indiquant que le prochain rapport sur l'évaluation de la performance des systèmes nationaux de santé serait publié en 2003 ;

Notant avec satisfaction les mesures déjà prises par le Directeur général conformément à la résolution EB107.R8 ;

Gardant à l'esprit, toutefois, le fait qu'en raison des changements méthodologiques radicaux déjà proposés et qui doivent encore être mis en oeuvre dans le cadre du nouveau rapport, il reste beaucoup à faire ;

PRIE le Directeur général :

1) d'établir un rapport intérimaire à soumettre au Conseil exécutif à sa cent onzième session qui résumera les travaux entrepris comme suite à la résolution EB107.R8, et de présenter la prochaine annexe statistique rendant compte de la performance des systèmes de santé nationaux aux fins de sa publication, après consultation, au cours de l'année 2003 ;

2) de communiquer le rapport aux autorités sanitaires des Etats Membres 15 jours avant la date de publication prévue.

Troisième séance, 15 janvier 2002
EB109/SR/3

= = =

¹ Document EB109/6.